

« Le cartable électronique »
Conseil Général de la Savoie

Idée innovante

Développer un environnement numérique de travail pour les élèves et les étudiants de Savoie à partir de logiciels 'libres' favorisant ainsi la diffusion au plus grand nombre. Assurer pour les utilisateurs l'interopérabilité, la mobilité géographique et l'évolutivité grâce aux technologies Internet indépendantes des navigateurs, des matériels et des logiciels de base.

Objectif recherché

Fournir à l'ensemble de la communauté éducative (élèves, enseignants, administration, parents...) un point d'accès aux contenus et services numériques en rapport avec leurs préoccupations, tout en préservant la diversité des pratiques pédagogiques. L'objectif est donc d'intégrer les technologies de l'information et de la communication au cœur même de la relation pédagogique. Depuis l'année 2000 le Département de la Savoie a équipé de façon massive ses collèges de réseaux informatiques, d'ordinateurs et leurs périphériques en leur donnant accès à l'Internet.

Pour le Conseil Général de la Savoie, l'accès à l'Internet haut débit est en effet devenu un enjeu majeur de développement économique et d'aménagement du territoire. Le développement des usages doit accompagner cette démarche. C'est un des aspects du Cartable Electronique.

Démarche mise en œuvre

Dès le départ, le Conseil Général de la Savoie et l'Université de Savoie ont décidé de collaborer sur un projet entrant très directement dans leur champ de compétence. D'un côté le Conseil Général a compris l'intérêt de ce projet pour l'ensemble des collèges du département dont il a la charge, de l'autre l'Université avait besoin d'un 'portail' informatique qui puisse être commun à l'ensemble de ses 4 sites (3 sites dans l'agglomération de Chambéry et un site sur Annecy). Un chef de projet, salarié à mi-temps de ces deux institutions a été nommé et une équipe de développement recrutée.

La marque 'Cartable Electronique', déposée en 1999 par l'Université de Savoie, est aujourd'hui la copropriété des deux partenaires 'fondateurs' que sont le Conseil général et l'Université de Savoie.

Les premières expérimentations menées dès 2001 avec le soutien de l'Académie de Grenoble et l'Inspection Académique départementale dans des collèges de Savoie et à l'Université ont permis d'offrir aux enseignants, étudiants, collégiens et à leurs familles un ensemble d'outils pédagogiques et de services (carnet de correspondance, carnet de note, suivi des absences...) permettant d'enrichir grâce aux techniques du multimédia la relation enseignants – parents – élèves mais également de mieux prendre en compte la réalité des « nouveaux collégiens » de plus en plus familiarisés aux pratiques informatiques.

En 2003, suite à un appel à projets lancé par le Ministère de l'éducation Nationale et la Caisse des Dépôts et Consignations, le projet « Cartable électronique » est labellisé 'Projet National d'Espaces Numériques de Travail'.

Pour assurer le suivi de ce projet des 'comités' ou 'cellules' ont été mis en place :

- Comité de pilotage : développement et suivi stratégique par l'ensemble des partenaires
- Cellule de veille réunissant les responsables des Conseils Généraux

- Comité des utilisateurs

Enfin, la Savoie mais également le Département de l'Isère qui s'est associé en 2003 au projet, souhaite aujourd'hui assurer un déploiement large du Cartable Electronique® en touchant des établissements dans leur intégralité, et en assurant l'accessibilité permanente au cartable électronique dans et hors temps scolaire.

Contenu de la réalisation

L'espace Numérique de Travail (ENT) est un point d'entrée pour accéder au système d'information de l'établissement. Son rôle est d'intégrer des services à valeur ajoutée plutôt que de fournir ses propres outils. Il met en relation les différents acteurs, qu'ils soient publics ou privés.

Il sert également à mettre en réseau les établissements scolaires ou universitaires et cela au delà même des frontières. C'est donc avant tout un 'portail' informatique offrant un certain nombre de services dont la liste est annexée à la présente.

N'importe quel poste de travail informatique de type PC ou Apple disposant d'un navigateur Internet permet, quel que soit son système d'exploitation, d'accéder de manière sécurisée aux services de la plateforme à l'adresse : <http://www.cartable-electronique.org>

Moyens humains et financiers

Le développement du projet a représenté une charge d'environ 15 années homme étalée entre 2000 et 2004. Sur le 'terrain pédagogique' 6 personnes ressources sont mobilisées.

Le coût global du projet est estimé à environ 1 700 000 € TTC pour le Département de la Savoie (hors équipement informatique des collèges).

Bilan de la réalisation

Le cartable électronique de Savoie est aujourd'hui opérationnel auprès de :

- 15 000 étudiants et enseignants de l'Université de Savoie
- 15 collèges de Savoie (5 000 élèves) avec une extension progressive chaque année
- 6 collèges de l'Isère (8 classes de 4^{ème})

Après avoir achevé leur travail 'd'amorçage' le Département de la Savoie et l'Université de Savoie ont conclu une convention de commercialisation avec une entreprise ayant la vocation et la capacité à accompagner les développements et les déploiements du Cartable Electronique dans ses futures versions.

Contact

Alain Moissard Directeur Général Adjoint des Services

tél. : 04 79 96 74 60 fax : 04 79 85 76 30 courriel : alain.moissard@cg73.fr